



THOMAS D'AQUIN, *La loi nouvelle. Somme théologique. Ia IIae, Questions 106-108*

Félicien Rousseau

Volume 39, numéro 1, février 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/400009ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/400009ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Rousseau, F. (1983). Compte rendu de [THOMAS D'AQUIN, *La loi nouvelle. Somme théologique. Ia IIae, Questions 106-108*]. *Laval théologique et philosophique*, 39(1), 107–107. <https://doi.org/10.7202/400009ar>

dira sans doute que ce n'est pas la seule lecture possible de l'époque moderniste, de l'œuvre blondélienne et de leur influence réciproque. Il n'est pas certain, cependant, que là encore l'historien soit parvenu à démêler l'imaginaire du réel.

Alfred DUMAIS,

SAINT THOMAS D'AQUIN, *La loi nouvelle. Somme théologique. Ia IIae, Questions 106-108. Traduction française, notes et appendices par J. Tonneau, o.p.* Paris, Les Éditions du Cerf, 1981, 10 × 16,5 cm, 261 pages.

Les Éditions du Cerf, dans leur bulletin de lancement de ce volume, attirent l'attention sur deux faits.

Le premier a trait à la collection elle-même. « Avec ce volume, y lit-on, s'achève l'ambitieux projet des Pères Dominicains français de donner, de la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin, une traduction française largement annotée et commentée. Cette entreprise a exigé plus de soixante-dix ans. » Il convient donc de remercier les Pères pour le service éminent rendu à la communauté intellectuelle francophone. Bien que tous les volumes ne soient pas d'égale valeur, il reste que, dans l'ensemble, les Pères ont préparé un instrument de qualité appelé, du reste, à devenir d'autant plus indispensable que le latin subit présentement une éclipse sérieuse.

L'autre fait a trait à ce volume qui traite de la loi nouvelle. On y fait état de la difficulté particulière de ce traité de saint Thomas. D'ailleurs, J. Tonneau lui-même note que l'« extrême brièveté » des trois questions de ce traité « risque de les rendre obscures ou insignifiantes ». De plus, puisque « par le vocabulaire, le style, la manière d'argumenter, elles tranchent sur le reste de l'ouvrage, elles devaient être traitées avec une attention particulière ; il fallait en quelque sorte ranimer le texte et lui rendre ses vives couleurs en le replongeant dans ses sources bibliques et patristiques ». Ce programme, l'auteur l'a observé scrupuleusement. Une formule privilégiée consiste à recourir, par exemple, à une « lecture » de saint Thomas quand l'occasion s'y prête. Bien qu'il s'excuse, dans ces cas, de ne pas reprendre dans l'index tous les textes scripturaires, souvent assez nombreux, que saint Thomas allègue pour appuyer ou illustrer son commen-

taire, J.T. en arrive, grâce à ce procédé, à faire saisir jusqu'à quel point le grand théologien médiéval était imprégné de l'Écriture. Le lecteur prend ainsi conscience, selon la fine remarque de J.T. à l'égard de saint Thomas, que la loi de l'Évangile, c'est ce qui s'appelle loi nouvelle.

En dépit de l'intention de J.T. de rendre au texte, par un recours aux sources, « ses vives couleurs », il ne semble pas qu'il en soit vraiment ainsi. L'œil du lecteur de ce volume ne discerne pas facilement ces « vives couleurs » promises. Comme il est difficile d'incriminer le travail accompli par J.T., on peut se demander s'il n'aurait pas été utile d'ajouter un élément supplémentaire à ce retour aux sources. On le retrouve dans certains volumes de cette collection. Il s'agit de mettre en relief les retombées contemporaines du texte de base. On sait, par exemple, l'accueil des plus chaleureux que les théologiens d'aujourd'hui ont toujours réservé aux thèmes de certains articles, tels les articles 1 et 2 de la question 106, tel l'article 2 de la question 108. N'est-ce pas une excellente façon de « ranimer » un texte que de montrer son exceptionnelle vitalité, de nombreux siècles après sa parution ? N'est-ce pas, du même coup, fournir un témoignage sur la solidité de ses racines ? Il semble que cet ajout aurait contribué à donner plus de couleur à ces questions, dont J.T. lui-même craignait qu'elles ne parussent obscures au lecteur contemporain.

Félicien ROUSSEAU

Ralph McINERNY, *Ethica Thomistica: The Moral Philosophy of Thomas Aquinas*, Catholic University of America Press, Washington, D.C., 1982, 129 pp. (14 × 21½ cm).

Professor Ralph McInerny's *Ethica Thomistica: The Moral Philosophy of Thomas Aquinas* is, as the title clearly suggests, a discussion of the basic principles of moral philosophy within the framework of St. Thomas. The author claims that his book is neither original nor scholarly and yet the reader will find that in several ways it is both. There is a freshness of approach and style about it which unfortunately is all too often absent in standard books on Thomistic moral philosophy. The style is clear, crisp, direct and to the point. As for its scholarship, the book is as faithful and well-structured an introduction to Aquinas' moral philosophy as any scholar with some thirty years studying, assimilating and teaching Aquinas can